

AIDE-MEMOIRE

Conditions d'embauche détaillées suite à l'appel à candidatures pour le poste d'éducateur diplômé (m/f) sous le statut salarié à tâche intellectuelle de la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aides et de soins et pour le secteur social, à raison de 40 heures par semaine et à durée déterminée pour les besoins du service d'éducation et d'accueil (SEA).

Nous vous prions de lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste en question.

a) Profil et compétences :

Peuvent concourir pour le poste les candidats (m/f) :

- âgés de 18 ans au moins ;
- détenteurs d'un diplôme d'Etat de l'éducateur ou un diplôme étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- disposant d'une maîtrise parlée et écrite des langues luxembourgeoise, française et allemande ;
- disposant d'une maîtrise des outils informatiques courants ;
- une expérience professionnelle dans le domaine pédagogique ainsi qu'une connaissance dans le domaine de l'éducation non-formelle sont considérées comme atouts.

b) Aptitudes cognitives :

- Compétences organisationnelles, autonomie, rigueur et sens développé de la discrétion et de la confidentialité ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle.

c) Rémunération :

Le candidat (m/f) sera rémunéré(e) suivant la Convention collective de travail du secteur d'aides et de soins et du secteur social dans la carrière C4 de l'éducateur diplômé.

d) Pièces à joindre :

1. formulaire de candidature ;
2. lettre de motivation ;
3. notice biographique (CV) avec photo récente ;
4. copie de la carte d'identité ou du passeport ;
5. extrait récent du casier judiciaire (Bulletin N°3) ainsi que le bulletin spécial « protection des mineurs » (Bulletin N°5)
6. copies des diplômes et certificats d'études ;
7. le cas échéant une copie du brevet d'animateur (de préférence F) ;
8. autorisation d'exercer la profession d'éducateur (uniquement applicable pour les diplômes obtenus à partir de 2015 .

Les candidatures munies des pièces à l'appui requises sont à adresser:

*Administration communale de Kayl
Collège des bourgmestre et échevins
4, rue de l'Hôtel de Ville,
L-3674 Kayl*

pour le 12 février 2021 au plus tard.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Kayl, le 6 février 2021

s. Le collège des bourgmestre et échevins